



REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MIQUELON-LANGLADE

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à seize heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Miquelon-Langlade dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Nancy HAYES, Maire-adjointe.

**Délibération N° 30-23**

Nombre de conseillers municipaux présents : 8

Nombre de procuration : 3

Nombre de conseillers municipaux absents : 3

Date de convocation du conseil municipal : Le 26 mai 2023.

**Objet : Représentant de la Mairie au sein du comité technique de sécurité routière.**

Etaient présents : Nancy HAYES, Denis DETCHEVERRY, Denis VIGNEAUX, Loïc GASPARD, Ketty ORSINY, Vicky YON, Flore OLAIOLA et Magali LUCAS.

Etaient absents : Franck DETCHEVERRY, Justine BRAQUART et Nicolas LEMAIN.

Avaient donné pouvoir : Franck DETCHEVERRY, Justine BRAQUART et Nicolas LEMAIN.

Secrétaire de séance : Flore OLAIOLA.

**Le conseil municipal de Miquelon-Langlade**

**VU**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La création du comité technique de sécurité.

**SUR**

- L'exposé de la Présidente ;

**après en avoir délibéré,  
a adopté la délibération dont la teneur suit :**

Article 1 : Désigne Madame Magali LUCAS, afin de représenter la Mairie au sein du comité technique de sécurité routière.

Ainsi fait et délibéré en séance le 09/06/2023.

Voix pour :	11
Voix contre :	
Abstention :	



La secrétaire,

La Présidente,



Transmis au représentant de l'Etat le
PUBLIE ou NOTIFIE le
ACTE EXECUTOIRE

**PROCEDURES DE RECOURS**  
**Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus**  
**concernant l'introduction des recours**  
Nom de l'organisme : Tribunal administratif de Saint-Pierre et Miquelon  
Adresse : BP 4200 – Code postal : 97500 – Ville : Saint-Pierre et Miquelon  
Tél. 05 08 41 10 30 – Télécopieur 05 08 41 27 12